Programme formation

Habilitation électrique niveaux "BS/BE/HE Manœuvre" - INITIAL

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres d'exploitations et de réarmements effectuées sur des installations et équipements électriques
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention de raccordement en basse tension
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention de remplacement en haute tension
- Acquérir la capacité pour réaliser une mise hors tension d'un circuit
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS, BE Manœuvres et HE Manœuvres.

Personnes concernées et prérequis :

Personnel électricien ou non électricien, chargé :
- De réaliser des manœuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques
- D'accomplir des interventions de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques.

Prérequis :
- Posséder des connaissances élémentaires en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
- Maîtrise orale et écrite de la langue française.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.
  Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇨ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, proposition de titre d'habilitation si réussite aux épreuves théoriques et pratiques, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*
Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques.
Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

PARTIE THEORIQUE
- L'évaluation des risques
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé d'opération BE Manœuvres et HE Manœuvres : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations

MISE EN SITUATION PRATIQUE
Le stagiaire doit être capable :
- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité
- De réaliser une manœuvre d'exploitation
- D'évoluer dans une zone protégée
- D'échanger des documents liés aux opérations
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr